



PRODIAT

Accompagnement contrat de professionnalisation

Un parcours de professionnalisation sur mesure au plus près de vos métiers, financé par AKTO. Recrutez et formez votre nouveau salarié aux compétences spécifiques de son poste et de votre entreprise.

Public

Entreprises souhaitant recruter et professionnaliser un nouveau salarié dans le cadre d'un contrat de professionnalisation.

Objectifs

- Faciliter le recrutement et l'intégration d'un nouveau salarié.
- Former le salarié aux compétences réellement attendues sur son poste.
- Construire un parcours individualisé adapté à ses acquis et aux besoins de l'entreprise.
- Valoriser et transmettre les savoir-faire internes.
- Sécuriser la montée en compétences tout au long du contrat..

Un parcours construit sur mesure

Il n'existe pas de programme standard PRODIAT.

Le parcours est construit à partir :

- du poste de travail et des activités confiées au salarié ;
- des compétences attendues par l'entreprise ;
- des acquis et du potentiel du candidat ;
- des compétences restant à développer ;
- des possibilités de formation au sein de l'entreprise et, si nécessaire, en formation externe.

Les Etapes du parcours PRODIAT

1. Analyse du poste, des activités et des compétences nécessaires.
2. Identifier les acquis et les compétences à développer selon le poste occupé.
3. Concevoir le parcours de professionnalisation
4. Former en situation professionnelle
5. Accompagner et suivre la l'acquisition des compétences et d'adapter le parcours si nécessaire.

LE + PRODIAT

La formation s'adapte au métier et à l'entreprise, et non l'inverse.

PRODIAT est particulièrement adapté lorsque :

- le métier nécessite des compétences spécifiques à l'entreprise ;
- l'offre de formation existante ne répond pas totalement au besoin ;
- le candidat possède un potentiel mais doit encore acquérir certaines compétences ;
- l'entreprise souhaite transmettre ses propres méthodes et savoir-faire.

LE RÔLE D'ALFA

En qualité d'**organisme de formation architecte**, ALFA accompagne l'entreprise dans la conception et la mise en œuvre du parcours :

- analyse du besoin en compétences ;
- formalisation du référentiel métier et des compétences attendues ;
- identification des besoins de formation du salarié
- construction du parcours individualisé ;
- accompagnement à l'organisation de la formation interne ;
- suivi pédagogique et ajustement du parcours ;
- évaluation de la montée en compétences ;
- sécurisation et traçabilité du parcours de formation. La reconnaissance par les entreprises du secteur alimentaire.

MODALITÉS :

Dispositif réservé aux adhérents d'AKTO

- **Formation** : en alternance
- **Durée** : individualisée selon le poste, le profil du salarié et le parcours défini
- **Contrat** : contrat de professionnalisation – CDD ou CDI

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Tous nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des adaptations des modalités de formations et de prestations sont possibles, avec l'appui d'un référent handicap, n'hésitez pas à nous contacter pour en échanger.

FINANCEMENT :

Dispositif organisé et financé dans le cadre des règles de prise en charge définies par **AKTO et la branche professionnelle concernée**.

Les modalités et niveaux de prise en charge peuvent varier selon la branche professionnelle.

LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- **Un recrutement sécurisé**
- **Une formation sur mesure**
- **Des savoir-faire internes valorisés**
- **Une montée en compétences accompagnée**
- **Un parcours adapté aux réalités du poste**

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pour en savoir plus : [/www.akto.fr/prodiat/](http://www.akto.fr/prodiat/)

Ou

Contactez votre conseiller AKTO.

AKTO



Formation | Accompagnement | Insertion Pro